



REGIONAL VTT

MIDI-PYRENEES

LE 17 AVRIL 2011

BRUNIQUEL TARN ET GARONNE (82)

RENSEIGNEMENTS AU 06.82.58.12.97 OU 06.82.25.04.54



BRUNIQUEL



Tripotes et Mascagnes

www.tripotesmascagnes.fr



<http://promotioncyclisme12.blogspot.com/>

Épreuve qualificative pour le championnat national



CHAMPIONNAT REGIONAL

VTT CROSS-COUNTRY 2011

17 AVRIL 2011 au lieu dit Pécondal

82800 BRUNIQUEL (Tarn et Garonne)

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat régional VTT cross-country UFOLEP se déroulera le dimanche 17 avril 2011 dans la commune de Bruniquel tout près de Montauban dans le département du Tarn et Garonne .

L'Association VTT Tripotes et Mascagnes vous accueillera avec le soutien des Commissions Départementale et Régionale VTT.

Les règlements généraux UFOLEP VTT seront appliqués lors de cette organisation et contrôlés par la CTR VTT.

Le Championnat Régional VTT est une épreuve type cross-country ouverte aux licenciés UFOLEP de la région Midi-Pyrénées, ayant participés au Championnat Départemental (ou à une épreuve du Challenge Départemental) de leur département.

Les comités départementaux devront vérifier que cette disposition est bien appliquée.

Les concurrents devront être licenciés UFOLEP depuis au moins 8 jours avant la première épreuve qualificative et être titulaires de la carte de compétiteur VTT.

Cette épreuve compte pour la sélection au NATIONAL VTT 2011 qui aura lieu à Rodez en Aveyron (12) les 14 et 15 Mai 2011.



SOMMAIRE

- 1. DEFINITION**
- 2. CATEGORIES**
- 3. ENGAGEMENT**
- 4. DISTANCES**
- 5. TENUE**
- 6. MATERIEL**
- 7. CONTROLE MEDICAL**
- 8. SECURITE**
- 9. ACCUEIL ET DEROULEMENT DES EPREUVES**
- 10. RECOMPENSES**
- 11. CIRCUIT**
- 12. CARTE DE SITUATION**



1. DEFINITION

Le Championnat Régional VTT UFOLEP Midi Pyrénées est une épreuve de type cross-country.

Elle est ouverte aux coureurs licenciés UFOLEP.

Seront classés, les coureurs :

- *ayant la licence homologuée* depuis au moins 8 jours avant la première épreuve qualificative ;
- *qualifiés* en participant à un Championnat Départemental ou à une épreuve d'un challenge départemental, (possibilité de se qualifier dans un département voisin. Joindre un justificatif) ;
- *titulaires de la carte de compétiteur* VTT UFOLEP.

2. CATEGORIES

FEMININES

- x Jeunes 11 et 12 ans ;
- x Jeunes 13 et 14 ans ;
- x Jeunes 15 et 16 ans ;
- x Adultes 17 à 29 ans ;
- x Adultes 30 à 39 ans ;
- x Adultes 40 ans et plus.

MASCULINS

- x Jeunes 11 et 12 ans ;
- x Jeunes 13 et 14 ans ;
- x Jeunes 15 et 16 ans ;
- x Jeunes 17 à 19 ans ;
- x Adultes 20 à 29 ans ;
- x Adultes 30 à 39 ans inclus ;
- x Adultes 40 à 49 ans inclus ;
- x Adultes 50 ans et plus.

TANDEM

- x Hommes et/ou femmes chaque pilote devra être âgé(e) de 17 ans et plus; Mixte et Masculin

INITIATION

Possibilité pour les jeunes de moins de 10 ans de participer 15 à 20 minutes avec 2 accompagnateurs.



3. ENGAGEMENTS

Les droits d'inscriptions sont les suivants :

- | | |
|-------------------------------|---------|
| x Jusqu'à 12 ans : | gratuit |
| x Jeunes de 13 à 16 ans : | 7€ |
| x Adultes de 17 ans ou plus : | 12€ |
| x Tandems 2X12€ : | 24€ |

Tous les engagés doivent obligatoirement être munis le jour de la compétition de leur licence 2010/2011 et du carton de compétiteur VTT de l'année en cours.

Les engagements se feront par catégories sur les fiches « liste des engagés » regroupées par club. (voir feuille annexe).

Le dossier d'engagement doit obligatoirement comprendre :

- x Les listes d'engagés par catégories (signées par le responsable du département et par le comité départemental) ;
- x Les chèques correspondants aux engagements libellés à l'ordre « VTT Tripotes et Mascagnes »

Les Clubs doivent envoyer leur dossier d'engagement à l'UFOLEP de leur département qui contrôlera la validité des engagements et qui les transmettra ensuite à l'organisateur.

Le dossier complet de chaque département devra être transmis par le délégué départemental avant le

11 AVRIL 2011 à

M. RUMEAU Dominique
UFOLEP
709 bd Alsace Lorraine
BP 108
82001 MONTAUBAN CEDEX

ATTENTION :

Chaque dossier complet restitué avant le 11 avril 2011 recevra un numéro d'ordre qui déterminera les places sur la grille de départ.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et recevra son N° qu'à réception des documents manquants.

Aucun remboursement ne sera pris en compte sauf en cas de force majeure.



4. DISTANCES

Le championnat Régional VTT UFOLEP se déroulera sur un parcours de : 4,45 kms

6,8 Kms : 11-12 ans filles et garçons

Petit circuit de 2Kms

8,9 Kms : 13-14 ans filles et garçons

soit 2 tours de circuit

17,4 km : Garçons 15-16 ans

Filles 15-16 ans

Féminines 17 à 29 ans

Féminines 30 à 39 ans

Féminines 40 ans et plus



soit 4 tours de circuit

26,7 Km : Adultes Masculins 50 ans et plus

Tandems 17 ans et plus

Masculins 17-19 ans



soit 6 tours de circuit

31,15 Km Adultes Masculins 20-29 ans,

"

30-39 ans

"

40-49 ans



soit 7 tours de circuit

En fonction des conditions climatiques, le circuit pourra être modifié par les organisateurs.

L'initiation s'effectuera sur un petit circuit de 2 Kms



5. TENUE

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories :

- x Les vététistes refusant cette protection se verront interdire le départ ;
- x Chacun devra le conserver correctement fixé durant l'épreuve ainsi qu'à l'entraînement ou pendant la reconnaissance du circuit.

Le port de la tenue du club est obligatoire pendant l'épreuve et sur le podium.

Le maillot de champion départemental est autorisé

6. MATERIEL

C'est un vélo tout terrain (VTT) : cycle muni d'un guidon plat ou demi-relevé dont la largeur doit être inférieure à 62 cm et ses embouts saillants bouchés.

Seules sont autorisées les roues de 26 et 29 pouces maximum équipées de pneus de 1,75 pouces minimum.

Tout VTT en état, est accepté sous réserve du respect des normes de sécurité notamment :

- x extrémités du guidon bouchées ;
- x protection des parties saillantes ;
- x extrémités de cable protégées.

Le directeur de course interdira le départ si le matériel n'est pas conforme ou si le VTT présente un danger pour « son pilote » ou pour les tiers.

Rappel : l'utilisation d'oreillette est interdite sur toutes les activités cyclistes UFOLEP.



7. CONTRÔLE MEDICAL

Les coururs devront se soumettre à la reglementation nationale qui prévoit une escorte.



8. SECURITE

Des secouristes et une ambulance seront présents sur le site de l'organisation.
A différents postes du circuit des agents de sécurité assureront une liaison radio ou téléphonique avec la ligne d'arrivée.



9. ACCUEIL ET DEROULEMENT DES EPREUVES

L'accueil des participants, des responsables et des accompagnateurs se fera dans une salle mise à disposition sur la commune de Bruniquel à partir de 09h30.

Les plaques de guidon seront à retirer par chaque participant contre la présentation de la licence et carton VTT compétiteur dûment complétés et signés.

A chaque retrait il sera demandé au compétiteur d'émarger la feuille d'engagement.

La restitution des licences et cartons se fera à la fin des remises des récompenses contre la remise des plaques.

La reconnaissance du circuit pourra s'effectuer jusqu'à 11h30.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves sous peine de disqualification.

Il sera possible de s'entraîner en dehors du circuit.

Les engagés doivent se présenter à l'appel, 10 minutes avant l'heure de départ.
Tout engagé absent au moment de l'appel sera placé sur la dernière ligne.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, il est interdit de repasser la ligne à contre sens.

Un ravitaillement est prévu sur le circuit.

Nettoyage de vélo et ravitaillement sont prévus à l'arrivée.



Programme de la journée :

x	Accueil des coureurs et retrait des plaques de guidon		à partir de 9h30
x	Départ moins de 10 ans Filles et Garçons		12h00
x	Départ 11 et 12 ans Filles et Garçons		12h10
x	Départ 13 et 14 ans Filles et Garçons		12h40
x	Départ	Garçons 15 et 16 ans Filles 15 et 16 ans Féminines 17 à 29ans Féminines 30 à 39 ans Féminines 40 ans et plus	} 12h45
x	Départ	Adultes Masculins 20 à 29 ans, 30-39 ans 40-49 ans	} 14h00
x	Départ	Masculin 17 à19 ans Adultes Masculins 50 ans et plus Tandems 17 ans et plus	} 14h10
x	REMISE DES RECOMPENSES		17h15



10. RECOMPENSES

Les récompenses et les écharpes seront remises à partir de 17h15 au podium (en cas de mauvais temps une salle est prévue).

Les récompenses ne seront remises qu'aux compétiteurs présents lors de la remise.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs du club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Dans chaque catégorie :

- x Catégorie Jeunes : 1 maillot, 1 coupe
- x Au 1er : 1 écharpe ,1 bouquet ,1 coupe
- x Au 2nd : 1 coupe
- x Au 3ème : 1 coupe

Tous les jeunes auront un souvenir. Attention un même coureur ne pourra pas être récompenser deux fois.

Les maillots et les écharpes seront remis par les représentants de l'UFOLEP Région ou Département et les élus locaux

Après de la remise des récompenses, une collation sera proposée à l'ensemble des participants et des accompagnateurs.

RECLAMATIONS / APPEL :

Tout vététiste estimant avoir subi un préjudice pendant l'épreuve, est en droit de déposer après l'arrivée, une réclamation auprès des officiels.

Ce droit de réclamation n'appartient qu'au licencié qui peut le déléguer à l'un de ses dirigeants licencié. (en particulier pour les mineurs).

Une réclamation est **recevable** :

- x **Oralement** dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats auprès du directeur de course.
- x Et / ou **par écrit en L.R.A.R** après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures. Elle doit comporter la signature du réclamant et être adressée au Responsable de la CTR VTT. Elle devra s'accompagner d'un versement de 100€.

En cas de réclamation non justifiée, les plaignants pourront être contraints à régler les dépenses engagées pour le traitement du dossier et ne récupéreront pas leur versement de 100€

Commission de gestion des litiges :

Afin de gérer les réclamations, une commission de gestion des litiges est constituée et est composée des personnes suivantes :

- x Le responsable de la CTR VTT ;
- x Deux membres de la CTR présents sur le site ;
- x Un représentant de la commission départementale VTT du département organisateur ;
- x Le directeur de course.



MANIFESTATION ECO RESPONSABLE :

Les engagements des participants :

- x Favoriser le co-voiturage pour venir participer au championnat régional ;
- x Préserver le site en ne jetant pas de déchets et en utilisant les poubelles prévues à cet effet ;
- x S'engager à respecter la charte du fair-play.

Les engagements des organisateurs :

- x Diffuser les dossiers et résultats par internet pour éviter les envois papiers ;
- x Favoriser les fournisseurs locaux afin de limiter les déplacements de marchandises ;
- x Prévoir des zones de stationnement ;
- x Accueillir et sensibiliser le public ;
- x Faire les reconnaissances à vélo ou à pied ;
- x **Assurer le nettoyage à l'issue de la manifestation, la remise en état des lieux et procéder au ramassage de la signalétique.**

LA CHARTE DU FAIR-PLAY :

« Quel que soit le rôle que je joue dans le sport, même celui de spectateur, je m'engage à :

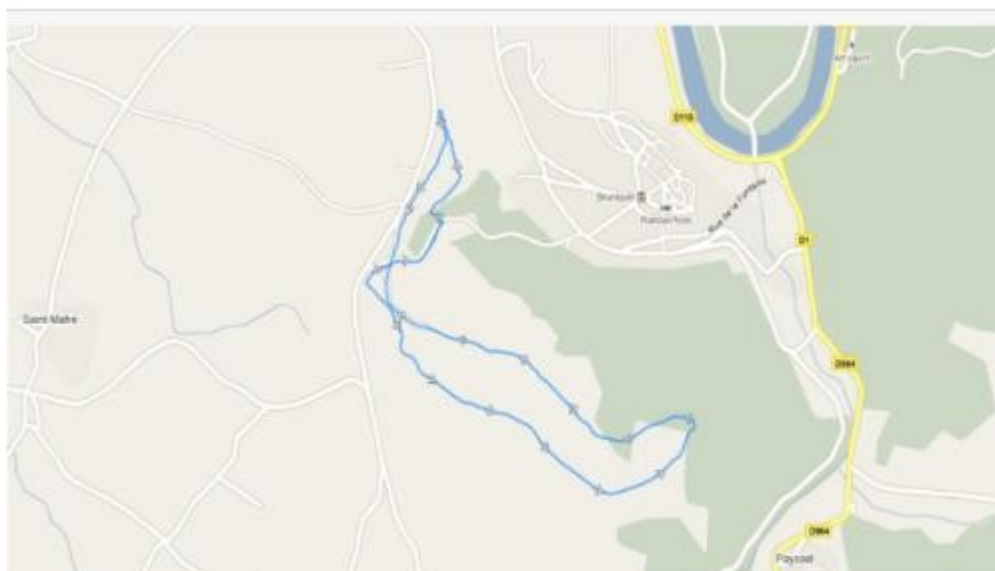
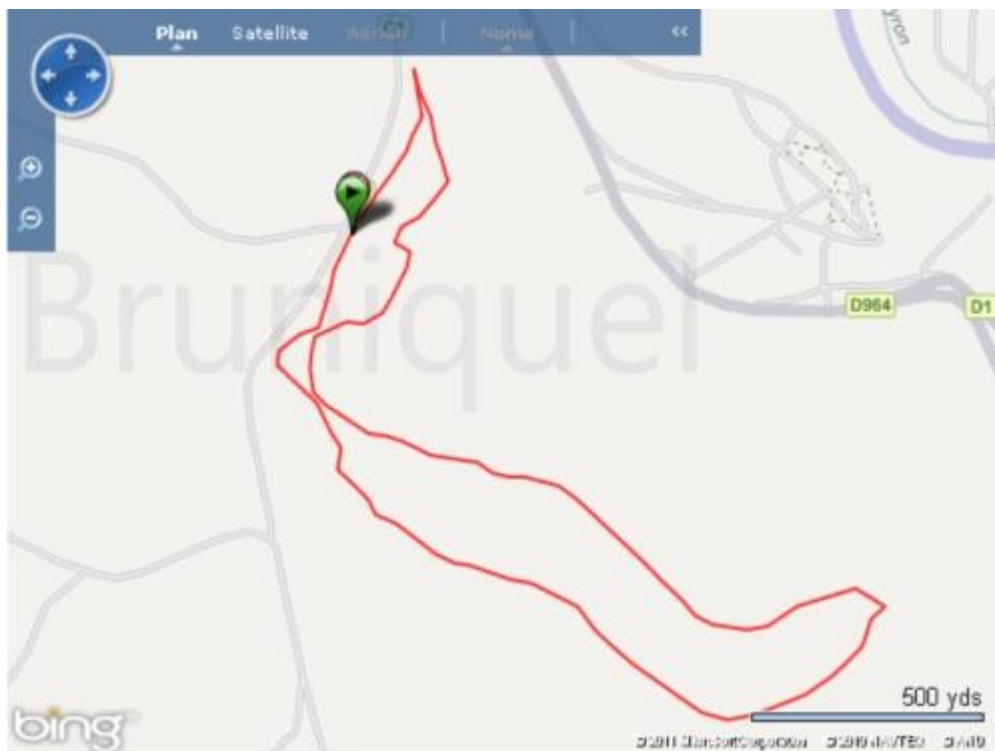
- x Faire de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, un moment privilégié, une sorte de fête.
- x Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué.
- x Respecter mes adversaires comme moi-même.
- x Accepter les décisions des arbitres ou des juges sportifs sachant que, comme moi, ils ont le droit à l'erreur, mais font tout pour ne pas la commettre.
- x Éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits.
- x Ne pas user d'artifices ni de tricherie pour obtenir le succès.
- x Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
- x Aider chacun par ma présence, mon expérience et ma compréhension.
- x Porter secours à tout sportif blessé ou dont la vie est en danger.
- x Être un véritable ambassadeur du sport, en aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus.

Par cet engagement, je considère que je suis un vrai sportif ».

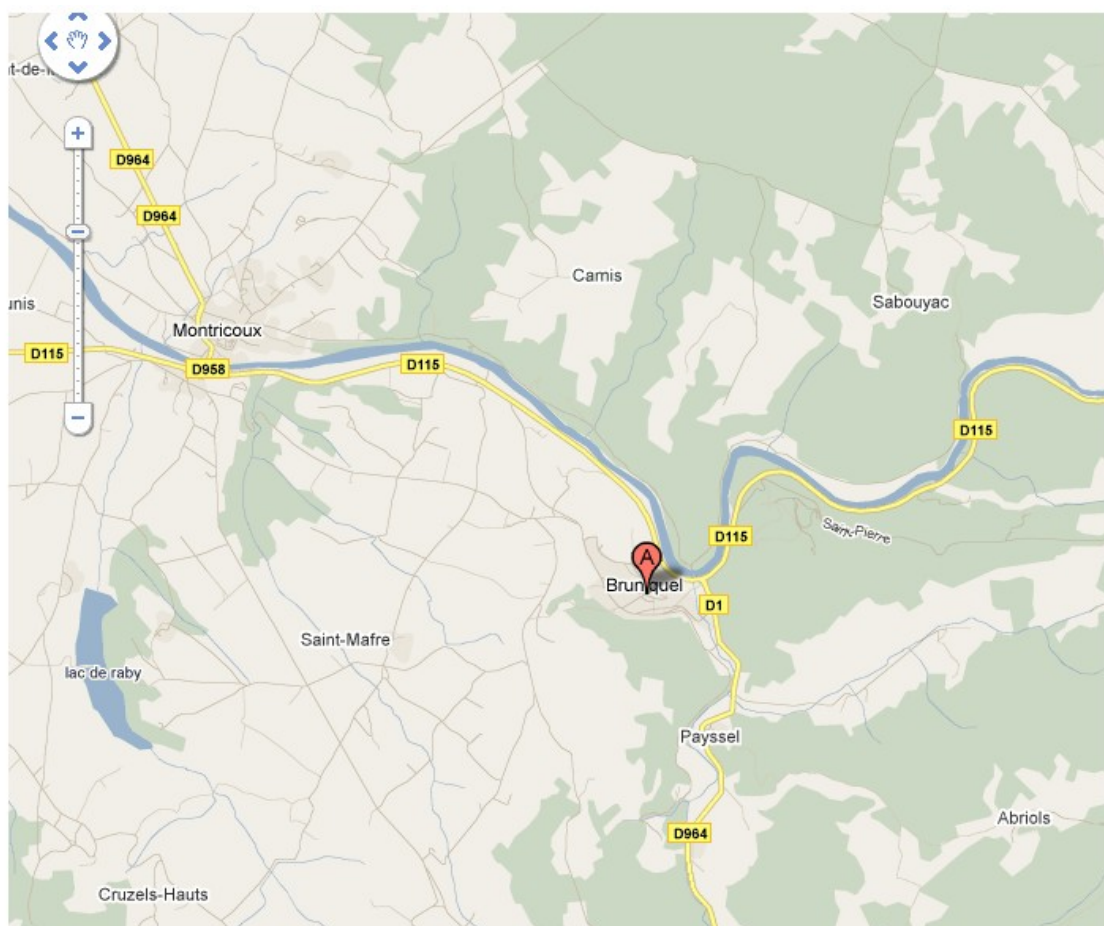
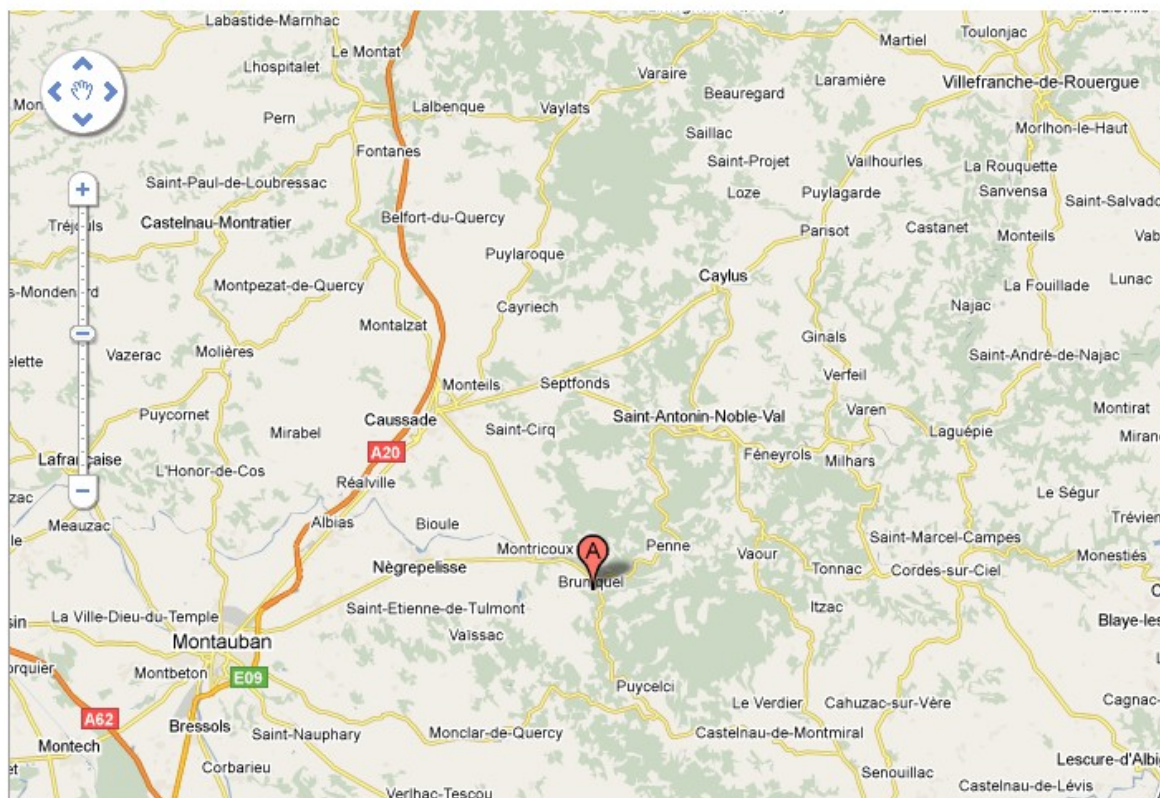
Définition : le fair-play, norme non écrite, est la loi morale qui donne au sport son âme et fait de lui une expérience irremplaçable, d'une incontestable valeur formatrice pour la vie en société.



11. CIRCUIT



12. CARTE DE SITUATION



REGIONAL VTT 2011



Lieu-Dit Pécondal – 82800 BRUNIQUEL

Feuille d'Engagement à renvoyer par la **délégation départementale** avant le **11 avril 2011**

Accompagnée d'un **chèque à l'ordre du (vtt tripotes et mascagnes)**

<i>jeunes de moins de 10 ans</i>	<i>gratuit</i>
<i>jeunes 11 et 12 ans</i>	<i>gratuit</i>
<i>jeunes 13 à 16 ans</i>	<i>7 euros</i>
<i>adultes 17 ans et plus</i>	<i>12 euros</i>
<i>Tandems 2x12€</i>	<i>24 euros</i>

à M.Rumeau Dominique UFOLEP 82
709 bd Alsace Lorraine - BP 108- 82001 MONTAUBAN CEDEX

CLUB _____ Département _____

Responsable : _____ N° Tél : _____

Adresse mail _____

N°	Non Prénom	Date de Naissance	N° Licence	Catégorie	Frais €

CACHET DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE

TOTAL €: _____